



PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2025-2027

POISSON BLANC

« La nature n'a pas à s'adapter à notre façon de penser. C'est à nous de changer notre façon de penser pour qu'elle s'adapte à la nature. »

- Hubert Reeves

C'est avec une grande fierté et un réel enthousiasme que nous vous présentons le Plan de développement durable 2025-2027 de la Corporation du Parc du Poisson Blanc (CPPB). Comme vous pourrez le lire et le constater en venant nous visiter, nous sommes engagés à maintenir la vitalité de notre communauté et à protéger le territoire d'exception qui nous a été confié. Nous croyons fermement qu'il fait bon être là où la bienveillance et la transparence règnent.



Nous croyons fermement qu'il fait bon être là où la bienveillance et la transparence règnent.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES

Le Parc régional du Poisson Blanc est un vaste territoire de plus de 3 000 hectares situé dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus dans les Laurentides. À ce jour, le Parc est une destination écotouristique reconnue au Québec grâce à une offre diversifiée d'activités de plein air non motorisées quatre saisons. Créé en 2008, il est géré par la Corporation du Parc du Poisson Blanc (CPPB). Cet organisme à but non lucratif a été mandaté par la MRC d'Antoine-Labelle et la municipalité de Notre-Dame-du-Laus pour veiller à la mise en valeur, à la gestion intégrée et à la conservation du territoire du Parc ainsi qu'au bien-être socioéconomique de la communauté locale et régionale.

La CPPB a à cœur la conservation du territoire dont elle est délégataire et souhaite continuer à préserver le caractère unique des milieux naturels du Parc, en harmonie avec les volontés de la communauté locale.

La vision de développement de l'organisme consiste à assurer un leadership en matière de développement durable par la mise en valeur écotouristique des attraits naturels du territoire et la protection de ses écosystèmes. En ce sens, elle adopte des pratiques innovantes d'aménagement et de valorisation du Parc conformément à ses valeurs, qui sont les suivantes :

- La protection du patrimoine naturel
- L'accès au territoire
- La culture de l'excellence et de l'innovation
- L'implication de la communauté locale

Lors de sa dernière planification quinquennale, la CPPB s'est dotée de deux orientations stratégiques majeures et d'objectifs généraux qui témoignent de l'importance du développement durable dans sa démarche globale.

n°1

Poursuivre la mise en valeur, la protection et la gestion du territoire du Parc à des fins écotouristiques.

Objectifs généraux :

- Développer des activités attrayantes et sécuritaires tout en favorisant l'accès à la nature et à la pratique du plein air non motorisé ;
- Consolider et bonifier la qualité de l'offre d'activités et d'hébergement ;
- Développer des activités quatre saisons complémentaires à l'offre locale.

n°2

Renforcer le rôle de leader du Parc en matière de développement durable.

Objectifs généraux :

- Développer des activités attrayantes et sécuritaires tout en favorisant l'accès à la nature et à la pratique du plein air non motorisé ;
- Consolider et bonifier la qualité de l'offre d'activités et d'hébergement ;
- Développer des activités quatre saisons complémentaires à l'offre locale.

Dans un esprit d'amélioration continue, nous nous engageons à améliorer nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'ici 2027 en se dotant d'un plan d'action en développement durable.



OBJECTIFS PAR SECTEUR

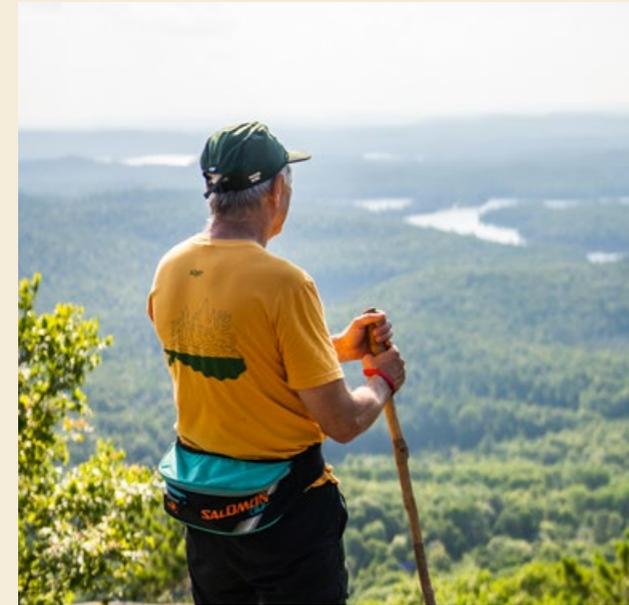
Environnement



Améliorer le bilan environnemental des opérations de la CPPB sur le territoire du Parc.

p. 12

Social



Consolider les liens avec la communauté locale, collaborer avec des partenaires qui soutiennent la mission et demeurer un employeur de choix.

p. 22

Gouvernance



Contribuer au développement socioéconomique de la région en favorisant l'achat local responsable, et par la création et le maintien d'emplois de qualité.

p. 34



ENVIRONNEMENT

Améliorer le bilan environnemental des opérations de la CPPB sur le territoire du Parc.

Orientation sectorielle

Protéger et valoriser
les écosystèmes dont
le Parc fait partie.

Action n°1

Réduire l’empreinte carbone des opérations de la CPPB.

Exemples concrets

- 1 Faire l’inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités de l’organisme;
- 2 Proposer des incitatifs à notre clientèle et à notre personnel afin d’encourager leur participation à nos initiatives de réduction des GES;
- 3 Optimiser les déplacements quotidiens des embarcations et véhicules de travail motorisés nécessaires aux opérations;
- 4 Implanter des mesures de compensation équitables et partagées entre les consommateur.trices et la CPPB;
- 5 Diminuer la consommation à la source en proposant des plafonds pour certains produits consommés en grande quantité ou en implantant un système de récompense ;
- 6 Obtenir la certification « Bienvenue cyclistes! » de Vélo Québec ;

Action n° 2

Veiller à la protection de la biodiversité.

Exemples concrets

- 1 Intégrer des panneaux d'interprétation des milieux naturels à différents endroits dans le Parc ;
- 2 Développer un système de surveillance écologique des sites de camping et des haltes publiques du réservoir du Poisson Blanc en collaboration avec l'Université Carleton ;
- 3 Évaluer les possibilités de protéger les terres publiques limitrophes du Parc dont l'intégrité écologique est menacée par l'activité humaine non encadrée ;
- 4 Collaborer avec des spécialistes pour améliorer les aménagements extérieurs des infrastructures d'accueil dans le but de soutenir la biodiversité (espèces indigènes, jardins de pollinisation, etc.) ;
- 5 Mettre en place un programme participatif de surveillance de la qualité de l'eau du réservoir du Poisson Blanc en collaboration avec Water Rangers ;





Orientation sectorielle

Promouvoir la consommation responsable.

Action

Faciliter le processus de gestion des matières résiduelles.

Exemples concrets

- 1 Fournir des outils pour encourager les visiteurs du Parc à réduire à la source leur production de matière résiduelle ;
- 2 Accompagner la clientèle dans la gestion de leurs matières résiduelles ;
- 3 Choisir des entreprises qui s'efforcent de réduire les matières résiduelles dans leur emballage ;
- 4 Améliorer les infrastructures de gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire du Parc ;
- 5 Offrir des produits écoresponsables et durables à la boutique du Parc (solution de traitement de l'eau, pastille de dentifrice, etc.).





SOCIAL

Consolider les liens avec la communauté locale, collaborer avec des partenaires qui soutiennent la mission et demeurer un employeur de choix.

Orientation sectorielle

Être un acteur engagé
dans la communauté.

Action

Consolider l'implication
communautaire de
la Corporation du Parc
du Poisson Blanc.

Exemples concrets

- 1 Participer à la table de concertation locale et à la mise en œuvre de politiques municipales (ex. : politique familiale et des aînés de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus);
- 2 Participer aux événements organisés dans le cadre du calendrier des loisirs de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus;
- 3 Organiser ou participer à des levées de fonds en lien avec les thématiques d'activités de la CPPB pour soutenir des services communautaires;
- 4 Offrir en collaboration avec la Base de plein air Air-Eau-Bois des séjours de camp de vacances en canot-camping sur le réservoir du Poisson Blanc à des jeunes de la communauté de Notre-Dame-du-Laus;
- 5 Participer à la création d'un club de randonnée pour les citoyen.nes retraité.es dans une perspective de bien-être, et pour stimuler l'appréciation de la richesse de nos milieux naturels protégés;
- 6 Offrir des rabais et des avantages sur tous nos services à la population locale.



Orientation sectorielle

Être une destination
plein air accessible
et inclusive.

Action

Offrir à divers groupes
et communautés des
expériences en nature dans
un esprit d'accessibilité
et d'inclusion.

Exemples concrets

- 1 Obtenir une certification d'établissement touristique accessible de l'organisme Kéroul;
- 2 Adapter nos infrastructures d'accueil pour qu'elles soient accessibles à tous les types de clientèle;
- 3 Développer des partenariats avec des organismes qui offrent des services de guides en nature pour des populations marginalisées ou en situation de handicap;
- 4 Développer l'offre de services et d'activités pour les groupes institutionnels (écoles, scouts, etc.);
- 5 Collaborer avec des organismes de bienfaisance qui souhaitent utiliser le territoire du Parc pour le déroulement de leurs activités. (fondation Sur la pointe des pieds, Riparia, BivouaQ, etc.)

Orientation sectorielle

Être un employeur attractif et bienveillant.

Action n° 1

Créer un environnement de travail où chacun.e peut évoluer en développant des compétences.

Exemples concrets

- 1 Adopter un manuel de l'employé.e dynamique, informatif et inclusif ;
- 2 Adapter le cycle d'évaluation du rendement à la réalité organisationnelle (postes permanents, saisonniers, temps plein, temps partiel, etc.) ;
- 3 Adopter des outils d'évaluation de rendement intuitifs et inclusifs qui comportent des objectifs spécifiques, réalistes, mesurables et temporels à chaque employé.e ;
- 4 Adapter le programme de formation à la planification stratégique organisationnelle ;
- 5 Diversifier les tâches des employé.es de manière à leur permettre de développer des compétences et des champs d'intérêt variés ;
- 6 Développer des stratégies d'attractivité et de rétention innovantes et adaptées à la réalité géographique de l'organisation.

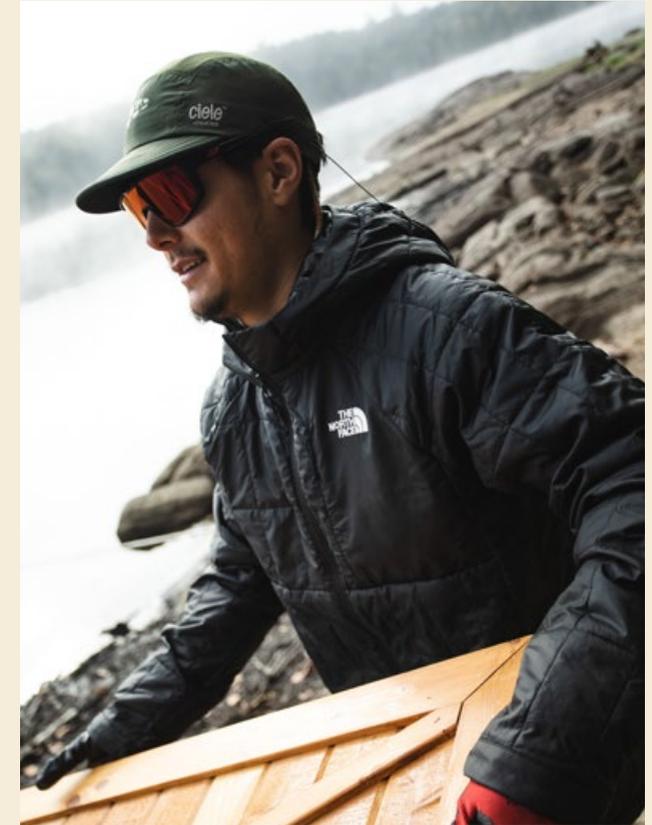
Action n° 2

Offrir des salaires et des avantages sociaux pour attirer et garder les meilleurs talents.

Exemples concrets

- 1 Adopter une politique de rémunération plus généreuse que la médiane des organisations similaires ;
- 2 Contribuer à un régime d'assurance collective pour les employé.es ;
- 3 Offrir gratuitement l'hébergement aux employé.es saisonniers ;
- 4 Proposer aux employé.es des rabais et des gratuits sur tous les services et activités de la CPPB ;

- 5 Adopter une politique de soutien financier à l'établissement d'employé.es dans le village de Notre-Dame-du-Laus ;
- 6 Adopter une politique de remboursement des dépenses de vacances pour encourager les employé.es à visiter d'autres établissements touristiques au Québec ;
- 7 Offrir des rabais aux employé.es auprès de nos partenaires sur leurs produits et services.





GOUVERNANCE

Contribuer au développement socioéconomique de la région en favorisant l'achat local responsable et par la création et le maintien d'emplois de qualité.

Orientation sectorielle

Être agile et dynamique.

Action n° 1

Inclure les principes de développement durable dans les politiques, les processus et la structure de la CPPB.

Exemples concrets

- 1 Adopter une politique de diversité, d'équité et d'inclusion ;
- 2 Adopter une politique de gestion énergétique responsable ;
- 3 Adapter la politique de remboursement d'équipement de sécurité pour qu'elle favorise l'achat d'équipement usagé ;
- 4 Adopter une politique d'approvisionnement local ou régional ;
- 5 Adopter une politique d'octroi de contrat avec des acteurs locaux ou régionaux.

Action n° 2

Veiller à l’approvisionnement responsable dans les pratiques de consommation de la CPPB et de sa clientèle.

Exemples concrets

- 1 Favoriser les fournisseurs locaux et régionaux dans notre chaîne d’approvisionnement ;
- 2 Offrir des incitatifs pour encourager notre clientèle à adopter des comportements de consommation plus responsables en amont de leur séjour et pendant celui-ci ;
- 3 Offrir des incitatifs pour encourager notre clientèle et notre personnel à effectuer des achats locaux ;
- 4 Favoriser et encourager la location d’équipement de plein air.



Orientation sectorielle

S'allier à des partenaires mobilisés et engagés.

Action

Établir des partenariats avec des acteurs qui souhaitent participer à nos initiatives de développement durable.

Exemples concrets

- 1 Créer une station de savon biodégradable en vrac accessible gratuitement à la clientèle pour encourager l'adoption de cette bonne pratique;
- 2 Développer un partenariat pérenne avec l'Université Carleton pour que des études effectuées sur le territoire du Parc puissent contribuer à l'avancement de la recherche en matière de conservation et de protection de patrimoine naturel;
- 3 Développer des partenariats avec des acteurs locaux et régionaux afin de veiller à la gestion intégrée du réservoir du Poisson Blanc et des terres publiques avoisinantes;
- 4 Rassembler des collaborateurs qui souhaitent participer à des efforts de restauration des écosystèmes fragiles du réservoir du Poisson Blanc.



Orientation sectorielle

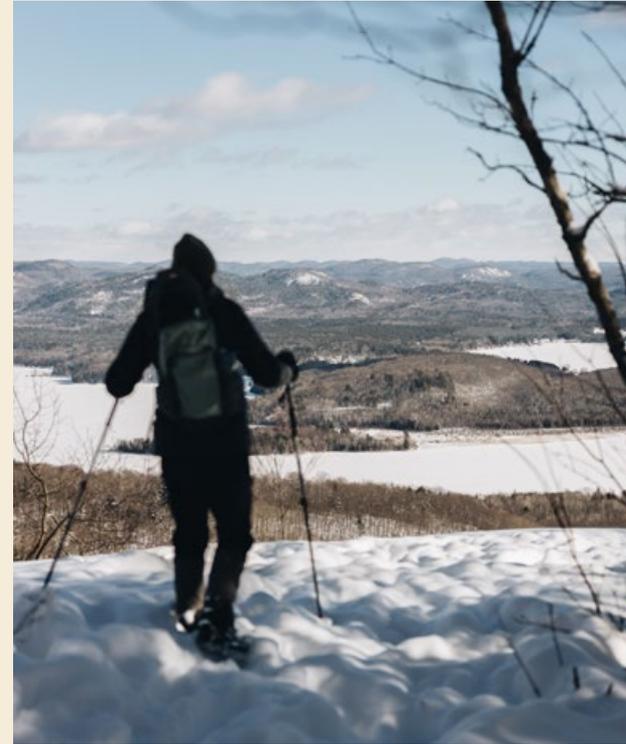
Être audacieux.

Action

Faire rayonner les actions de la CPPB et ses engagements en développement durable.

Exemples concrets

- 1 Partager sur nos plateformes numériques auprès de notre communauté et de nos partenaires les réalisations de notre plan d'action en matière de développement durable ;
- 2 Établir des partenariats de diffusion avec des organisations qui partagent des valeurs similaires aux nôtres ;
- 3 Favoriser une approche participative et consultative auprès de notre clientèle pour stimuler des réflexions et instaurer des changements en matière de développement durable ;
- 4 Favoriser l'utilisation de canaux de diffusion responsable.



Indicateurs

La Corporation du Parc du Poisson Blanc s'est également dotée d'indicateurs de performance afin de mesurer l'évolution de ses engagements en développement durable. Chaque action possède un ou des indicateurs spécifiques. Ces indicateurs sont intégrés à un outil de suivi destiné à la veille de ce plan.



En se dotant d'un plan de développement durable responsable et engageant, la CPPB se rend imputable quant aux répercussions de ses opérations sur le plan environnemental. L'organisme y réaffirme son intérêt à jouer un rôle majeur en tant que partenaire de la communauté locale dans le développement social et économique de la région.

En adoptant un plan d'action ambitieux et pragmatique, la CPPB est déterminée à mettre en place une structure interne permettant de concrétiser la vision derrière ses engagements.

Par des actions ciblant des thématiques bien définies, soit la diminution de l'empreinte carbone, la protection de la biodiversité, la réduction des matières résiduelles et l'adaptation aux changements climatiques, l'organisme s'engage à améliorer ses pratiques et à offrir aux personnes usagères une offre touristique durable, adaptée au territoire, et respectueuse des populations qui l'occupent.

Ces démarches, qui sont directement liées à la mission première de la CPPB, inciteront les visiteurs du Parc à adopter des comportements responsables. Ainsi, en se positionnant comme un acteur influent et engagé dans son milieu, la CPPB souhaite participer à la prise de conscience collective en ce qui a trait à l'urgence d'agir face aux défis environnementaux actuels en plus d'inciter les individus, les entreprises et la collectivité à prendre des mesures en ce sens.

